

## Journée technique

 **2 JOURS**  
21 et 22 novembre 2024

 **40 PARTICIPANTS**  
Effectif maximum

 **À ROCHE (42)**  
Le Bourg - Salle des fêtes  
42 600 Roche  
[Code GMaps : JW7W+GJ](#)  
À 1h30 de Lyon et Clermont-FD, 2h de  
Mâcon, 1h de Saint-Étienne, 2h40 de  
Grenoble.

 **TARIFS**  
Adhèrent sans activité : 50 €  
Adhèrent en activité : 150 €  
Non-adhèrent sans activité : 80 €  
Non-adhèrent en activité : 200 €  
TARIFICATION UNIQUE : possibilité de  
participer le 21 novembre seulement. La  
journée de terrain du 22 est strictement  
réservée aux participants de la veille.

 **REPAS ET HÉBERGEMENT**  
Repas du midi inclus.  
Hébergement à la charge des  
participants.

 **ANNULATION**  
Toute inscription n'ayant pas  
été annulée avant le vendredi  
19 novembre à 12h reste dûe.

En cas d'empêchement, une personne  
inscrite peut être remplacée par une  
autre au sein de la même structure. Ce  
remplacement devra être notifié par  
mél à [arraa@arraa.org](mailto:arraa@arraa.org) avant la date de  
la journée.

## RENCONTRE ORGANISÉE AVEC LE SOUTIEN DE

## INFORMATION ET ÉCHANGES



**L**es têtes de bassin versant jouent un rôle fondamental dans le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. Ces zones, souvent méconnues, sont au cœur de la **régulation des ressources en eau, la biodiversité et de la résilience face au changement climatique.**

Aujourd'hui, ces milieux font aujourd'hui face à **une pression croissante** : changements dans l'occupation des sols, agriculture intensive, dégradation de la qualité des eaux et surexploitation des ressources en eau. Ces pressions impactent non seulement la biodiversité qu'ils abritent, mais également les services écosystémiques qu'ils fournissent, comme la régulation des climats locaux, la filtration naturelle des eaux et le soutien d'étiage.

La préservation et la gestion durable de ces milieux sensibles sont aujourd'hui des **priorités essentielles**. Face aux nombreux stress qui s'exercent sur ces espaces, il est impératif de renforcer notre compréhension collective et d'agir de manière concertée.

Cette journée technique vise à apporter un **éclairage complet sur les enjeux des têtes de bassin versant à travers plusieurs interventions d'experts et de partager les leviers d'actions à notre disposition pour leur gestion et leur préservation.**

### PUBLIC

- Élus, agents des services déconcentrés de l'État (DREAL, DDT, DRAAF)
- Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques
- Techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales
- Associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, entreprises de travaux...

### OBJECTIFS

- Comprendre les fonctionnalités et l'importance des têtes de bassin versant.
- Mettre en lumière l'articulation entre la réglementation, la planification de ces milieux et les diverses définitions qui en découlent.
- Présenter les résultats d'études et de recherches portées sur ces milieux dans le contexte du changement climatique.
- Illustrer avec des exemples allant de projets modestes à des initiatives d'envergures.

# PROGRAMME

 **JEUDI 21 NOVEMBRE, 9H30-16H45**

## 9H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### **10H00 : PRISE EN COMPTE DES TÊTES DE BASSIN VERSANT DANS LE XII PROGRAMME**

Orientations et ambitions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne au sujet des têtes de bassin versant. Actualités sur le XII programme 2025-2030 et les modalités de financement.

**Amélie GARNIER, Fany CHAILLOU & Elise DUFLOS - Agence de l'eau Loire Bretagne.**

### **10H30 : DÉFINITION ET CADRAGE REGLEMENTAIRE DES TÊTES DE BASSIN VERSANT**

État des connaissances actuelles sur les têtes de bassin versant. Seront abordés :

- une mise au point sur les définitions,
- une présentation de leurs caractéristiques, fonctionnalités et les pressions qu'elles subissent,
- un cadrage réglementaire sur ces milieux.

Une contextualisation spécifique à l'Auvergne sera également effectuée sur certains aspects.

**Nicolas ROSET, Mikaël LE BIHAN & Gabriel MELUN - Office Français de la Biodiversité (OFB).**

### **11H15 : PRÉSENTATION DES ÉTUDES DE CARACTÉRISATION ET DE HIÉRARCHISATION DES TÊTES DE BASSIN VERSANT MENÉES SUR 3 TERRITOIRES**

Retour d'expérience sur la réalisation des études de caractérisation et de hiérarchisation des têtes de bassin versant sur **trois SAGE : Sioule, Cher et Haut-Allier**. Cette présentation met en lumière l'appropriation sur chacun des territoires de cette notion de tête de bassin en réponse aux orientations du SDAGE. Seront notamment abordées les difficultés, limites et perspectives de cette approche.

**Marius MUTEL – Établissement Public Loire.**

## 12H15 : DÉJEUNER

### **14H00 : INTERVENIR SUR LES TÊTES DE BASSIN VERSANT EN CONTEXTE FORESTIER**

Suppression et recul de boisements allochtones en tête de bassin versant sur le **contrat territorial Loire Montagnes**. Retours d'expériences sur différents sites (cours d'eau, zones humides) avec différents partenaires (ONF, CEN Rhône-Alpes, exploitants privés...).

**Alexandre DUPONT - EPAGE Loire Lignon.**

### **14H45 : RÉHABILITATION D'UN HYDROSISTÈME DE TÊTE DE BASSIN VERSANT EN FAVEUR DE SA RÉSILIENCE**

Le massif forestier du bassin versant du Brévant, exploité par des propriétaires privés et les communes, a subi de profondes modifications, notamment la rectification du lit mineur et la création de fossés drainants. Des solutions fondées sur la nature ont été mises en œuvre pour restaurer le cours d'eau, supprimer les drains et réaménager 18 ouvrages hydrauliques.

**Mathias ALLOUX – Syndicat mixte du Bassin Versant de l'Armançon.**

### **15H45 : LES TÊTES DE BASSIN FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : NOS PRIORITÉS D' ACTIONS SONT-ELLES LES BONNES ?**

Les peuplements piscicoles des réservoirs biologiques que constituent les têtes de bassin dans le département du Rhône étaient généralement de bonne qualité. Mais le changement climatique redistribue les cartes : 20 ans de suivi montrent la nécessité d'anticiper pour prioriser différemment les actions de restauration.

**Jean-Pierre FAURE - Fédération de pêche du Rhône & Sébastien VERSANNE JANODET - Maison de l'eau et de la Pêche de Corrèze (sous réserve).**

## 16H45 : FIN DE LA JOURNÉE



# JOURNÉE TERRAIN

**RÉSERVÉE AUX INSCRITS DU 21 NOVEMBRE**

 **VENDREDI 22 NOVEMBRE, 9H-16H30** 

L'équipe de Loire Forez Agglomération accueille cette journée technique sur son territoire et propose de découvrir divers projets réalisés. Ces réalisations offriront une vision diversifiée des actions de préservation et de restauration pouvant être menées sur les têtes de bassin versant.



**9H : ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

**9H30 : RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE EN TÊTE DE BASSIN VERSANT**

Remplacement d'un ouvrage busé fortement dégradé par un pont-cadre. Opération de travaux permettant le maintien des usages en place (Agriculture, loisirs, économiques) tout en rétablissant la continuité écologique.

**Frédéric MARTEIL & Rémi VEGARA – Loire Forez Agglomération.**

**10H25 : AMÉNAGER POUR PRÉSERVER LES ESPÈCES : LE CAS DU RUISSEAU DE L'OULE**

Une population de Tritons alpestres et de Grenouilles rouges avaient élu domicile dans une dépression au milieu d'une piste pastorale...comment aménager pour préserver cette population et maintenir les usages ?

**Frédéric MARTEIL & Rémi VEGARA – Loire Forez Agglomération.**

**14H00 : L'ENTRETIEN DES TOURBIÈRES : CONVENTION DANS LE CADRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES**

Des travaux d'entretien sont réalisés par l'équipe rivière dans le cadre de la convention foncière départementale. Ils visent le maintien de l'ouverture d'une tourbière à travers un projet de restauration engagé il y a quelques années.

**Frédéric MARTEIL – Loire Forez Agglomération & Marie Hélène PETIT – Département de la Loire.**

**12H15 : PAUSE DÉJEUNER**

**14H00 : LA GESTION PASTORALE DES HAUTES CHAUMES (FUMADES, LANDES ET TOURBIÈRES)**

Dans le cadre des MAEC et des politiques de préservation des espaces naturels, des plans de gestion sont élaborés avec les bénéficiaires. Les estives collectives sont engagées depuis de nombreuses années et accompagnées par un collectif d'acteurs locaux : Département, Conservatoire des Espaces Naturels et Loire Forez agglomération. Un plan pastoral territorial porté par le PNR Livradois Forez permet également de mettre en oeuvre divers aménagements

**Frédéric MARTEIL – Loire Forez Agglomération.**

**15H15 : L'ABREUVEMENT EN ZONES SENSIBLES**

La technique du puit fermier est déployée sur les zones de pâture afin de diminuer l'impact du piétinement dans les tourbières : un processus collectif gagnant-gagnant.

**Frédéric MARTEIL – Loire Forez Agglomération & Marie Hélène PETIT – Département de la Loire.**

**16H30 : FIN DE LA JOURNÉE**



## INSCRIPTION

**INSCRIPTION EN LIGNE ICI  
JUSQU'AU 19 NOVEMBRE**

## CONTACT

Julie Pichot  
Chargée de Mission Auvergne  
[julie.pichot@arraa.org](mailto:julie.pichot@arraa.org)